

Conditions générales de réservation

1. Réservation :

- La réservation ne devient effective qu'après notre accord et dès réception du contrat de réservation signé et accompagné du règlement des arrhes (25 % du montant du séjour + frais de réservation de 13.50€ non remboursables) à l'ordre de : SARL Sagabilo ou par virement. Vous recevrez un email de confirmation du camping.
 - La réservation est personnelle, il est interdit de la céder à un tiers. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur. Toute personne en supplément doit être déclarée à l'arrivée.
 - En cas d'absence de réservation, vous devez vous faire inscrire à la réception et régler le montant total de votre séjour.
 - En cas d'arrivée tardive, les installations resteront disponibles jusqu'au lendemain midi. Au-delà et sans information de la part du client, la location redeviendra disponible. Aucun remboursement ne sera consenti en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé de votre fait par rapport aux dates précisées sur le contrat de réservation.
- Pour toute modification, veuillez nous contacter. Il ne pourra être garanti le même emplacement si les dates du séjour sont modifiées.

Spécifiques au camping caravaning :

- La situation de l'emplacement réservé est déterminée en fonctions des exigences de notre planning, tenant compte dans la mesure du possible des préférences indiquées par le campeur.
- Le fait de ne pas accepter l'emplacement proposé à l'arrivée implique la perte des arrhes et des frais déjà versés.
- Les nuitées sont calculées de 12 h à 12 h. Pour tout départ après 12h, une nuit supplémentaire sera facturée.
- Il est possible de prolonger son séjour, sous réserve de disponibilité et en informant le camping au moins 3 jours à l'avance.
- Le solde sera réglé à l'arrivée au camping.
- Pour toute location d'un réfrigérateur, une caution de 20 € sera demandée.

Spécifiques à la location (Tentes Ecolodge, Tentes Canada, Mobil Homes) :

- La location est consentie pour les dates mentionnées au contrat de réservation (du samedi 15h au samedi 10h exclusivement en juillet –août).
- Toute prolongation au-delà de la date de réservation est soumise à l'accord du camping, et sous réserve de disponibilités.
- Le règlement du solde du séjour doit être effectué 30 jours avant la date d'arrivée.
- Une double caution sera demandée à l'arrivée (prévoir chèque ou espèces) : 350 € pour la prise de possession effective de la location, et 80 € pour le ménage (conservés si locatif n'est pas rendu propre). Prévoir chèques ou espèces (pas de caution par carte bancaire). Un inventaire sera disponible dans chaque location. Toute remarque ou anomalie devra être signalée dans les 24 h. Passé ce délai, le client est présumé avoir pris la location en bon état. Les cautions seront restituées le jour du départ selon état des lieux et état de propreté impeccable (à charge du locataire). En cas de dégâts constatés, les sommes dues sur justificatif seront retenues. Cela n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de la caution. Si le ménage n'a pas été fait à votre départ, le camping retiendra les 80 € de caution ménage. En cas d'impossibilité de faire l'inventaire, la caution vous sera restituée sous 8 jours.

2. Taxe de séjour :

Elle est perçue pour tout campeur de plus de 18 ans : 0, 60 € par personne et par nuitée. Elle sera réglée sur place.

3. Annulation :

En cas d'annulation du séjour, les arrhes et frais ne seront pas remboursés sauf en cas de décès (conjoint, enfant, parent proche) et sur justificatif. Pour cette raison, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation et interruption de séjour.

4. Sécurité-Assurance :

Il appartient à tout campeur caravanier de souscrire une assurance pour leur caravane, camping-car, matériel et responsabilité civile (dommages survenant de son fait). La direction décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, d'incendie, d'intempéries ou d'accident survenant du fait du campeur ou d'un tiers.

Par arrêté préfectoral, les barbecues au feu de bois sont strictement interdits du 01/07 au 30/09.

5. Animaux :

Les chiens susceptibles d'être dangereux (catégories 1 et 2) sont refusés (arrêté du 27/09/09).

Les autres chiens sont admis, à condition d'avoir été déclarés à l'arrivée et sur présentation du carnet de vaccination (obligatoire à l'arrivée, arrêté du 22/01/85).

Ils devront être tenus en laisse et respecter la propreté du terrain (les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections). En aucun cas ils ne seront laissés seuls sur l'emplacement, attachés à un arbre, dans la tente, la voiture ou la caravane.

Les animaux sont interdits dans les locations.

7. Circulation – Bruit :

La vitesse est limitée à 10 km/h à l'intérieur du camping. Circulation interdite entre 22 h 30 et 8h. Une seule voiture est tolérée par emplacement. Le stationnement est interdit sur les voies d'accès ou les emplacements vides.

Les visiteurs sont tenus de se garer sur le parking à l'entrée du camping.

Pour la tranquillité de tous, veuillez à ne pas causer de nuisance sonore en journée et respectez les emplacements voisins. Le silence est de rigueur de 22h30 à 8h.

8. Piscine :

L'accès à la piscine est strictement réservé aux campeurs. Le règlement et les horaires sont affichés à l'entrée de la piscine. Pour des raisons d'hygiène, seuls les slips de bain sont acceptés (ni shorts, ni bermudas).

9. Litiges :

Tout campeur doit se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

La direction se réserve le droit de refuser un campeur ou d'expulser quiconque causerait des nuisances ou ne respecterait pas le règlement intérieur.

Les litiges qui ne seraient pas réglés à l'amiable seront soumis au tribunal de juridiction du lieu du camping.